

MASTER MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Musique

Domaine :

Objectifs

Les objectifs du Master Musique et musicologie sont, d'une part, la formation à la recherche, par l'acquisition de compétences élevées dans le domaine de la recherche musicologique (recherche documentaire poussée, réflexion personnelle approfondie en lien avec la recherche scientifique, méthodologie disciplinaire) ; d'autre part, la formation par la recherche, à travers le développement de compétences transversales favorisant la construction d'un projet professionnel personnalisé. Celui-ci peut passer par une poursuite d'études en doctorat, ou viser une insertion dans les métiers de la culture, deux objectifs auxquels auquel ce master prépare.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Contact scolarité

Sony THACH
05 61 50 45 29
sony@univ-tlse2.fr
musique@univ-tlse2.fr

Savoir-faire et compétences

- rechercher les sources musicales et bibliographiques et à définir un corpus de recherche.
- appliquer les normes en usage dans la communauté scientifique
- Mettre au point une méthode d'analyse musicale adaptée au sujet de recherches et au corpus choisi.
- repérer et faire la synthèse des ouvrages d'histoire et d'esthétique musicales susceptibles d'aider à la construction de la problématique du mémoire de recherches
- communiquer les résultats de la Recherche à la fois auprès de publics spécialisés et de publics de non-spécialistes
- rédiger des mémoires
- communiquer de façon claire et non ambiguë dans au moins une langue étrangère (en général l'anglais)

Condition d'accès

1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts").

[Téléchargez le dossier de candidature \[PDF - 280Ko \]](#)

2ème année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts").

Formation(s) requise(s)

Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire de la [Licence mention Musicologie](#) ou d'une formation bac+3 équivalente.

Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R613-50 du Code de l'Éducation) :

- [au titre de la Validation des Études Supérieures \(VES\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis \(VA\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Inscription

1ère année :

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

[Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription](#)

2ème année :

Contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts") pour obtenir la fiche d'inscription.

Poursuite d'études

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du [SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#)

Perspectives professionnelles

- Musicologue ;
- Chargé(e) de recherche ;
- Chargé / chargée d'étude ou d'opération de développement culturel ;
- Ingénieur culturel (musique) ;
- Directeur / directrice artistique (musique) ;
- Conseiller/Conseillère en formation (musique) ;
- Animateur/Animatrice spécialiste d'activités culturelles (spécialité : musique) ;

Sous réserve d'obtention des concours :

- Enseignant / Enseignante des écoles-maitre délégué/maitresse déléguée pour l'enseignement de la musique ;
- Professeur de musique